



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB  
Feuille officielle suisse du commerce FOSC  
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC  
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

**Rubrique:** Communications d'entreprises  
**Sous-rubrique:** Invitation à l'assemblée générale  
**Date de publication:** SHAB 15.05.2023  
**Date de fin de visibilité prévue:** 15.07.2023  
**Numéro de publication:** UP04-0000005242

**Entité de publication**  
Transports Publics du Chablais SA, Place de la Gare 5, 1860 Aigle

## Invitation à l'assemblée générale ordinaire de Transports Publics du Chablais SA

**Organisation concernée:**  
Transports Publics du Chablais SA  
CHE-106.834.613  
Place de la Gare 5  
1860 Aigle

**Indications concernant l'assemblée générale:**  
14.06.2023, 17:00 heures, Salle de la Couronne, à Yverne

**Texte d'invitation/ordre du jour:**  
Les actionnaires sont invités à prendre part à l'assemblée générale ordinaire des TPC SA le mercredi 14 juin 2023, à 17h, à la Grande salle de la Couronne, à Yverne.

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions en date du 15 mai 2023 pourront exercer leur droit de vote.

L'ordre du jour figure sur l'annexe en pdf.



Les actionnaires sont invités à prendre part à

**l'assemblée générale ordinaire des TPC SA**

le mercredi 14 juin 2023, à 17 h, à la Grande salle de la Couronne, à Yverne  
(liste de présence de 16 h à 16 h 45).

**Ordre du jour :**

1. Convocation et constitution de l'assemblée générale.
2. Rapport de gestion 2022, notamment :
  - 2.1 Rapport annuel du Conseil d'administration pour l'exercice 2022
  - 2.2 Comptes annuels 2022 (compte de résultats, bilan, résultats par secteur et annexe)
  - 2.3 Rapport de l'organe de révision

Proposition : le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion et les comptes 2022.

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration

Proposition : le Conseil d'administration propose de donner décharge à l'ensemble de ses membres pour son activité pendant l'exercice 2022.

4. Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan

Proposition : le Conseil d'administration propose de répartir le bénéfice de CHF 175'973.16 résultant de l'exercice 2022 selon la répartition par secteur conformément à l'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), soit :

- de virer la perte de CHF 89'374.26 du secteur Infrastructure à la réserve idoine selon l'art. 67 de la loi sur les chemins de fer (LCdF) ;
- de virer la perte de CHF 160'572.43 du secteur du trafic régional voyageurs à la réserve idoine selon l'art. 36 de la loi sur le transport de voyageurs (LTV) ;
- de virer le bénéfice découlant des autres activités de CHF 425'919.85 aux autres réserves, dont un bénéfice de CHF 461'962.60 concernant l'offre Villars-Bretaye.

5. Election au Conseil d'administration

Il n'y a pas d'élection cette année.

6. Election de l'Organe de révision

Proposition : le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de BDO SA, à Lausanne (siège principal à Zürich), pour l'exercice 2023.

7. Propositions individuelles et divers.

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions en date du 15 mai 2023 pourront exercer leur droit de vote.

Chaque actionnaire a été avisé personnellement et a reçu des instructions détaillées.

**Transports Publics du Chablais SA**  
Le Conseil d'administration

Aigle, le 15 mai 2023